



Paris, le 15 avril 2026

Modalités de mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2025 incluant le rapport financier annuel

Le Document d'enregistrement universel d'Ipsos relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 a été déposé le 15 avril 2026 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Document d'enregistrement universel a été déposé selon le format électronique unique européen ou « ESEF » (*European Single Electronic Format*) tel qu'établi par le Règlement délégué (UE) n°2019/815.

Le Document d'enregistrement universel inclut notamment :

- le rapport financier annuel 2025, constitué des comptes consolidés, des comptes annuels, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes y afférents,
- le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise,
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,
- les informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes,
- le rapport de durabilité,
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Le document peut être consulté ou téléchargé sur les sites internet d'Ipsos (<https://www.ipsos.com/en/assemblees-generales>) et de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

Des exemplaires du Document d'enregistrement universel sont disponibles au siège de la Société : 35, rue du Val de Marne, 75013 Paris.